

## Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

50

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

5

Total votants :

56

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2017 A 19H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 6 décembre 2017

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 13 décembre 2017 à 19h00, avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.**

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ  
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON  
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT  
Abdelhraman MEFTAH à Nicole GIRY  
Ghislaine DUBIEN à Sylvie CHAUNY

Conseiller.e.s absent.e.s : Didier ROMEUF, Claude NOWOTNY, Jany BROUSSE

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Joëlle MYE

Secrétaire de séance : Hélène BOUDON

### Conférence territoriale de santé du Puy-de-Dôme : représentations DÉLIBÉRATION N° 20171213-37

#### **Rapporteur : Philippe OSSEDAT, Vice-Président**

Le rapporteur informe le Conseil Communautaire que, dans chacun des territoires de santé de la région Auvergne- Rhône-Alpes, un Conseil Territorial de santé composé de représentants des différentes catégories d'acteurs du système de santé (dont les usagers) est en place depuis le 28 mars 2017.

Ses missions principales sont de :

- veiller à conserver la spécificité des dispositifs et démarches locales ;
- participer à la réalisation du diagnostic territorial partagé ;
- contribuer au Projet régional de santé (PRS) ;
- être informé des créations de plateformes territoriales d'appui à la coordination et contribue à leur suivi ;
- être associé à la mise en œuvre du Pacte territoire santé (PTS) ;
- donner un avis sur le projet territorial de santé mentale ;
- disposer d'une compétence expérimentale (art.158) ;

- pouvoir faire au Directeur Général de l'ARS, toute proposition pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire, notamment sur l'organisation des parcours de santé ;
- pouvoir être saisi par le Directeur Général de l'ARS sur toute question relevant de ses missions prévues dans la loi.

Les membres sont répartis dans **5 collèges** :

- collège n°1 : les professionnels et offreurs des services de santé,
- collège n°2 : les usagers et associations d'usagers,
- collège n°3 : les collectivités territoriales ou leurs regroupements,
- collège n°4 : les représentants de l'Etat et les organismes de sécurité sociale,
- collège n°5 : les personnalités qualifiées.

Afin que la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne soit représentée au sein du collège EPCI de la Conférence Territoriale de Santé du Puy-de-Dôme, il est proposé de désigner deux représentants, un titulaire et un suppléant, pour être candidats à la Conférence Territoriale de Santé (CTS).

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Désigne** deux représentants : Philippe OSSEDAT, titulaire, et Olivier CHAMBON, suppléant, pour être candidats à la CTS du Puy-de-Dôme,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette question.

TOTAL VOTANTS : 56 = Conseillers Présents : 50 + Représentés : 6 Non-participation  
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 56 = Pour : 56 Contre :  
Abstention :

  
Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

Pour ampliation certifiée conforme,  
Le Président,

